



N° 162
mai 2011

DATES À RETENIR

- **samedi 7 mai** : inauguration de la médiathèque à 11h00, jardin de la mairie
- **samedi 7 et dimanche 8 mai** : critérium régional des jeunes VTTistes, complexe de la Margerie
- **mercredi 11 mai** : atelier «se loger, construire, rénover» à 18h00, salle du Jardin
- **dimanche 15 mai** : vide grenier, cité scolaire d'Angreviers
- **dimanche 15 mai** : troc plantes de 10h30 à 19h, cour de la mairie
- **lundi 16 mai** : yoga du rire à 21h00, espace AGorA
- **du jeudi 26 mai au jeudi 9 juin** : exposition RFF à la mairie
- **samedi 28 et dimanche 29 mai** : gala de danse au complexe de la Margerie

PALMARÈS DU CONCOURS DES VINS DE LA COMMUNE

Cette année encore, le ciel est sombre sur le vignoble nantais, mais gageons que l'éclat des médailles, glanées lors de ce millésime 2011 du concours communal des vins, allié à la confiance des viticulteurs dans leurs produits et à la qualité remarquable des échantillons, brille de mille feux comme autant de lueur d'espoir afin de conjurer cette morosité destructrice.

Muscadet 2010

Or : Denis et Philippe Pabou : la référence, Gaec Blanchard, Martin-Luneau.

Argent : Earl Stéphane Drouet, Olivier Clénet, Earl Barreau.

Bronze : Earl Joël Luneau, Damien Rineau, Damien Cormerais.

Jury féminin : Damien Rineau, Denis et Philippe Pabou, Olivier Clénet.

Muscadet 2009

Or : Earl Christophe et Brigitte Boucher, Gunter-Chéreau.

Argent : Gaec Blanchard, Martin-Luneau.

Bronze : Damien Rineau, Earl Fabrice Gautreau, Auguste Bonhomme.

Muscadet millésimé

Or : Gaec Blanchard (2006), Damien Rineau (2008).

Argent : Olivier Clénet (2008), Earl Christophe & Brigitte Boucher (2006).

Bronze : Denis et Philippe Pabou (2008), Damien Rineau (2006).



Gros Plant 2010

Or : Gaec Blanchard.

Coups de cœur or

Vin rouge : Gilles Luneau.

Vin rosé : Vincent Aubin.

Mousseux : Vincent Rineau.



CONSEIL MUNICIPAL du 24 MARS 2011

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 10 mars 2011. Il est adopté à l'unanimité.

✓ VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux règles de la comptabilité publique, et avant le 30 juin, le conseil municipal est appelé à voter les comptes administratifs. Il présente les résultats des différents budgets de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les comptes présentés, ainsi que les comptes de gestion du percepteur.



Budgets	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	1 316 068.71	1 353 968.01	2 170 171.01	2 704 508.26
Assainissement	459 499.80	435 810.11	268 026.10	527 396.81
Les Grands Gats 1	1 255 595.91	743 654.43	791 053.81	1 255 595.91
Les Grands Gats 2	728 410.57	541 193.24	728 410.57	770 226.85
Pôle Commercial	25 527.71	11697.19	5 730.27	4 4751.36
PAE les Grands Gats	33 870.65	128 938.77	1 803.62	1 900.00

✓ AFFECTATION DES RÉSULTATS 2010

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le compte de gestion établi par la trésorière municipale conforme au compte administratif de la commune et affecte les résultats de l'exercice 2010 :

POUR LA COMMUNE :

- Résultat 2010 d'investissement : 37 899.30 €
- Résultat 2010 de fonctionnement : 534 337.25 €
- Résultat cumulé d'investissement : - 268 449.31 €
- Affectation à la section d'investissement : 534 337.25 €

	Résultat d'investissement	Résultat de fonctionnement	Résultat cumulé d'investissement	Résultat cumulé de fonctionnement
PÔLE COMMERCIAL	- 2 543.33 €	29 004.25 €	- 13 830.52 €	9 021.09 €
Affectation à la section d'investissement : 30 000.00 €				
PAE GRANDS GATS	95 068.12 €	96.38 €	120 983.06 €	1 209.87 €
GRANDS GATS 2	- 187 217.33 €	41 816.28 €	- 728 410.57 €	783 700.28 €
GRANDS GATS 1	- 511 941.48 €	464 542.10 €	- 791 053.82 €	819 501.10 €
ASSAINISSEMENT	- 5 780.16 €	exploit. 259 370.71 €	- 23 689.69 €	59 370.71 €
Réserve de la section d'investissement : 200 000.00 €				

✓ BUDGETS PRIMITIFS 2011

Suite au, débat d'orientation budgétaire présenté à la séance du 10 mars, le conseil vote les budgets primitifs 2011, équilibrées en dépenses et en recettes dans chaque section.

	section de fonctionnement	section d'investissement
• COMMUNE	2 533 615.00 €	2 553 175.59 €
• ASSAINISSEMENT	359 955.05 €	402 298.16 €
• GRANDS GATS 1	1 639 002.20 €	1 610 554.92 €
• GRANDS GATS 2	1 667 400.56 €	1 562 110.85 €
• GRANDS GATS 3	400 000.00 €	400 000.00 €
• FÉE DE L'ETOURBE II	300 000.00 €	150 000.00 €
• PAE DES GRANDS GATS	4 009.87 €	122 583.06 €
• PÔLE COMMERCIAL	93 271.09 €	66 311.09 €

✓ ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Suite à l'analyse des offres réalisée par le cabinet SEGI, maître d'œuvre, le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue à l'unanimité le marché de rénovation du coursier du Liveau, à la Société OUEST AMÉNAGEMENT pour un montant total de 38 811.34 € HT dont une tranche ferme à 34 875.08 € et une tranche conditionnelle à 3 936.26 € HT.

Il autorise Monsieur le Maire, ou à défaut ses adjoints, à signer les pièces afférentes à l'exécution de la présente décision, et inscrit les crédits nécessaires à son exécution au budget primitif 2011.

✓ MISSION S.P.S. POUR LES TRAVAUX DU LIVEAU

La mission de coordination « Sécurité et Protection Santé » est obligatoire pour tout chantier de bâtiment ou de génie civil où sont appelés à intervenir simultanément au moins deux travailleurs indépendants ou entreprises.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, attribue la mission SPS pour le suivi des travaux du Liveau, à la Société SNEC pour un montant de 1 170.00 € HT.

✓ CONTRAT EN ÉNERGIE PARTAGÉ



Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'une convention financière doit être signée avec le Pays pour le contrat en énergie partagé.

Proposé par l'ADEME, il est destiné à contribuer à la réduction de la dépense énergétique des collectivités et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Afin d'apporter une réponse adaptée à chaque commune, un conseiller réalise un bilan énergétique (visite des bâtiments, saisie et analyse des factures d'énergie et d'eau). Ce bilan permet de proposer un plan d'actions, d'accompagner sa mise en œuvre et de suivre l'évolution des consommations.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal valide le projet de convention financière avec le SCOT et le Pays Vignoble Nantais, dans le cadre du contrat de conseil en énergie partagé, d'un montant de 2492.75 € pour les trois années.

✓ TRAVAUX DE VOIRIE ET TRAVAUX DIVERS

Monsieur le Maire informe le conseil que la consultation pour des travaux de « Voirie et Réseaux Divers » sur le secteur de la Brécholière a été analysée par le Cabinet Onillon-Déchenaux-Leboeuf. L'entreprise retenue est la Sté Aubron-Méchineau pour un montant de 11 693 € HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'attribution du marché.



✓ AFFAIRES DIVERSES

- **DELEGUE COMMUNAUTAIRE POUR LE SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : M. Alain BLANCHARD est élu comme délégué titulaire communal pour le SPANC et M. Gilles BOURY comme suppléant.
- **DEMANDE DE SUBVENTION** : Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'une circulaire de la préfecture est arrivée en mairie le 23 mars nous informant que la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) remplaçait l'ancienne DGE (dotation globale d'équipement) et DDR (dotation de développement rural). Il convient de se repositionner sur cette nouvelle subvention car un dossier sera déposé pour le terrain de football.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à solliciter les services de la Préfecture pour une subvention sur les équipements sportifs, au titre de la DETR.

INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE



L'espace médiathèque de la commune, après une année au service des gorgeois, a pris sa vitesse de croisière... Il n'a jamais compté autant d'inscrits. **Samedi 7 mai** à 11h00, tous les Gorgeois sont conviés à son inauguration officielle.

A cette occasion, les horaires seront modifiés : les portes seront ouvertes de 11h00 à 16h00.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

- 10h00 : dépôt de gerbe au monument du cimetière de Gorges
CEREMONIE INTERCOMMUNALE à CLISSON
- 10h20 : rassemblement place de la Trinité.
- 11h00 : cérémonie du souvenir en l'église de La Trinité.



USAGERS DE LA GARE, VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Communauté de Communes
Vallée de CLISSON

Afin de connaître les habitudes de déplacement des usagers du train en gare de Clisson et d'appréhender les futurs usages en matière de transport : covoiturage, transport collectif, déplacement doux..., une enquête est réalisée jusqu'au 15 mai auprès de tous les usagers de la gare de Clisson par la communauté de communes de la Vallée de Clisson et la ville de Clisson.

Ce questionnaire très simple est distribué à la gare, une urne y a été placée pour y déposer les réponses. Il peut aussi être téléchargé sur le site www.nouvelle-gare-clisson.fr et retourné par courriel à enquete@nouvelle-gare-clisson.fr

Cette enquête permettra d'affiner l'aménagement du secteur de la gare de Clisson en fonction de l'évolution des modes de transport. Ces futurs travaux s'inscrivent dans le projet global de transformation en pôle d'échanges multimodal. Résultats de cette enquête et informations sur l'avancement du projet sur le site www.nouvelle-gare-clisson.fr.



ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique aura lieu du 16 au 30 mai, en vue du classement dans le domaine public des différents espaces communs de lotissements privés rétrocédés à la commune de Gorges.

Sont concernés : le Clos du Balençon, le Hameau du Rocher, le Clos de la Robinière 1 et 2, le Val de Sèvre, la Galussière 4, le Coteau de la Margerie 1 et 2, la Brie, ainsi que quelques rues ouvertes à tout public.

Le dossier sera consultable en mairie aux heures d'ouverture du service urbanisme (le matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi).

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL, LE NOUVEAU SERVICE EST LANCÉ

Le service d'assainissement non collectif des communautés de communes de la Vallée de Clisson et Sèvre, Maine et Goulaine a débuté son activité. Tous les usagers concernés recevront un courrier et une plaquette explicative à leur domicile.

Si votre habitation dispose d'un système d'assainissement individuel (comme 4 500 foyers des deux communautés de communes), vous devez procéder à son entretien régulier. Le SPANC du Vignoble nantais propose, à tous les usagers qui le souhaitent, de bénéficier d'un tarif groupé.

- Une vidange est préconisée tous les quatre ans et le contrôle du bon fonctionnement de votre installation est obligatoire une fois tous les six ans. Avant de vous rendre visite, le technicien SPANC vous contactera pour fixer un rendez-vous.
- Si vous avez pour projet d'installer ou réhabiliter un assainissement autonome, le technicien est à votre écoute pour vous aider dans le choix d'une solution adaptée.
- Enfin, sachez que si vous souhaitez revendre votre habitation, vous devez fournir un rapport de vérification du système d'assainissement non collectif datant de moins de trois ans.

Un technicien à l'écoute : Anthony Lafage, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél. 02 40 54 86 66 - www.spanc-vignoble-nantais.fr / Une plaquette d'information est disponible à la mairie et au siège de la CCVC.

Les tarifs 2011 :

- Contrôle de conception : 60 €
- Contrôle de réalisation : 115 €
- Contre-visite conception/réalisation : 65 €
- Contrôle de conformité en cas de vente : 147,70 €
- Redevance annuelle de bon fonctionnement : 23,18 € (sur la facture d'eau)

Vidange de fosses :

- 1 500 litres : 110,78 €
- 3 000 litres : 127,39 €
- 4 000 litres : 132,93 €
- 5 000 litres : 149,55 €



BIENTÔT LES VACANCES...

CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ A GORGES

Comme l'an dernier, la communauté de communes de la Vallée de Clisson a reconduit l'accueil de loisirs sur Gorges, en juillet. Aucune dérogation ne sera acceptée : tout enfant résidant à Gorges sera accueilli dans les locaux de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire de Gorges. Au mois d'août, tous les enfants seront de nouveaux accueillis à la Maison de l'Enfance de Clisson. Inscriptions pour la période du 4 juillet 2011 au 2 septembre 2011, à l'accueil de la Maison de l'Enfance de Clisson.

LES SÉJOURS DE L'ÉTÉ (MINI-CAMP)

Les dossiers d'inscriptions aux séjours de l'été sont à retirer auprès du secrétariat de la Maison de l'Enfance de Clisson.

Pour info le mercredi 1^{er} juin sera une journée scolaire pour la Maison de l'Enfance, afin de permettre le pont de l'Ascension avec la fermeture le vendredi 3 juin.

Tél. : 02 40 54 29 50

Mail : mde@mairie-clisson.fr

PERMANENCE DU CONSEILLER GÉNÉRAL



Michel MERLET, conseiller général du canton de Clisson, recevra dans une salle de la mairie, de 10h à 12h les vendredis 6 mai à Saint-Hilaire-de-Clisson, 27 mai à Gétigné, 10 juin à Saint-Lumine-de-Clisson, 17 juin à Gorges. Les demandeurs peuvent venir de n'importe quelle commune du canton. Les rendez-vous se prennent de préférence par téléphone auprès de son secrétariat du conseil général au 02.40.99.78.56. En cas de besoin, un rendez-vous peut être demandé en dehors de ces dates et heures au secrétariat.



S.O.S. ESSAIM

L'abeille est indispensable aux cultures et à la nature, elle est protégée par la loi. L'essaimage est un phénomène naturel. Si vous observez ce phénomène spectaculaire de la nature, appelez SOS ESSAIM au 06 11 15 18 22.

Seules les abeilles sont récupérées par les apiculteurs. Pour plus d'infos : www.asad44.com



ATELIERS THÉMATIQUES



Le Pays du Vignoble Nantais organise des ateliers thématiques dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Territorial :

L'atelier «se loger, construire, rénover» aura lieu le mercredi 11 mai à 18h00, dans la salle du Jardin.

Ces ateliers sont ouverts à tous les habitants, acteurs économiques et associatifs, élus du Vignoble Nantais.

La réussite du Plan Climat Territorial passe par l'implication de tous.

Afin de faciliter l'organisation de la réunion, nous vous invitons à vous inscrire auprès du Pays du Vignoble Nantais par mail : accueil@vignoble-nantais.fr, par fax au 02 40 36 09 15 ou par téléphone : 02 40 36 09 10.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.vignoble-nantais.eu, rubrique « actualités ».

EXPO RFF



Dans le cadre de son plan national de rénovation du réseau, 35 millions d'euros sont investis par RFF sur la section de ligne Nantes-La Roche-sur-Yon, afin de renouveler les principaux constituants de la voie (ballast, traverses, rail).



Conscients de la gêne occasionnée pour les riverains et les clients de la ligne (ralentissements prévus et anticipés sur les zones de travaux, déviations routières), RFF a mis en place un dispositif de communication, dans le but d'expliquer les objectifs et les enjeux d'un tel chantier. Une petite exposition itinérante, détaillant les travaux sera visible en mairie du jeudi 26 mai au jeudi 9 juin. Des plaquettes explicatives sont également disponibles à l'accueil mairie.

L'INTERSOCIÉTÉ SIMPLIFIE LA FÊTE...



L'équipe des bénévoles l'«INTERSOCIÉTÉ GORGEOISE» gère et entretient un parc de matériel de festivité qu'elle met à disposition des associations et également des particuliers. Les nouveautés de l'année : deux stands d'intendance destinés aux grillades et au bar, ainsi que des jeux d'adresse neufs pour animer la fête, dont la célèbre «grenouille».



Pour un coût de location et une adhésion modiques, vous pourrez emprunter : des remorques froid, des stands bâchés, des chapiteaux de réception et d'intendance, des friteuses, une machine à chichis, des tables, des bancs, des chaises, des couverts (jusqu'à 300 personnes !), des barbecues géants, des plaques grill, des cafetières de 8 litres, des congélateurs et bacs refroidisseurs et bien sûr des jeux...

Les bénéficiaires sont intégralement destinés à l'entretien du matériel et à l'achat de nouveau.

Pour plus de renseignement ou pour réserver, contactez Thierry JULIEN au 06.98.45.07.18

35^{ème} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE du 14 au 17 juillet A KLETTGAU

JUMELAGE CLISSON - KLETTGAU



PROGRAMME

- **Judi 14 juillet**
Clisson-Grißen / Petit déjeuner (pris en charge par le comité) - apporter le pique-nique du midi
- **Vendredi 15 juillet**
Sortie pédestre autour du lac de Constance - Soirée festive
- **Samedi 16 juillet**
- Matinée libre - 15h cérémonie officielle
- Après-midi animé, spectacle, repas, stands divers.
- **Dimanche 17 juillet**
- Départ 8h - arrivée vers 22h.

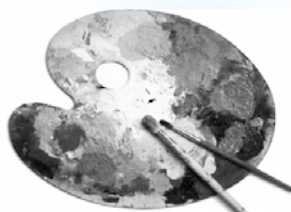
Participation financière : 70 € par adulte et 50 € pour les moins de 18 ans. N'oubliez pas de vérifier la date de validité de votre carte d'identité (obligatoire). Inscription et renseignements par tél. au 02.40.03.95.90 ou par mail : teddoch@sfr.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour aller retrouver vos amis ou vous en faire de nouveaux (accueil en famille).



CONCOURS ARTISTIQUE 10 ANS DE LA CCVC

Communauté de Communes Vallée de CLISSON



A vos palettes avant le 10 mai ! Plus que quelques jours pour remettre vos œuvres artistiques dans le cadre des 10 ans de la communauté de communes. La parution dans le calendrier et des chèques-cadeaux sont à gagner en prenant pour modèle l'une des 12 communes de la Vallée de Clisson. A ce jour, Gorges n'est pas encore représentée. A vos pinceaux, crayons, ciseaux, couteaux... Et laissez parler l'inspiration. Règlement et fiche d'inscription sur le site Internet www.valleedeclisson.fr.

Contact : 02 40 54 75 15 ou accueil@valleedeclisson.fr.

RandissimO

FÊTE SON 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE !

Le 10^{ème} anniversaire de la manifestation «RandissimO», qui aura lieu les 9, 10 et 11 septembre, coïncide également avec la célébration des 10 ans de la communauté de communes de la Vallée de Clisson.

La communauté de communes, l'office de tourisme et les 12 communes ont tenu à faire de cet anniversaire un moment inoubliable, à la fois pour tous les bénévoles qui portent cette manifestation depuis l'origine, mais aussi pour le public qui a fait son succès.

Un programme spécial sera concocté pour l'occasion avec les randonnées préférées (nocturne de Clisson, grande randonnée nature du dimanche matin, marche familiale...) des habitués de «RandissimO» mais aussi, des circuits animés, une valorisation spécifique des parcours « Murmures de Rochers » et des surprises festives..., avec un programme qui commencera dès le vendredi soir et qui s'étalera sur l'ensemble du week-end.

Programme complet disponible mi juin sur le site www.valleedeclisson.fr

YOGA DU RIRE

L'association «chemin faisant 44», nous propose à tous les gorgeois et leurs connaissances (famille, amis, etc.) qui le



souhaitent, de venir participer et découvrir une activité ludique : le Yoga du Rire, selon les règles enseignées à l'Institut Français du Yoga du Rire et du rire santé par Fabrice LOIZEAU, sous l'autorité du Dr Madan KATARIA, médecin indien à l'origine (avec son épouse), de ce concept nouveau apparu en 1995.

Dans le respect de chacun, de chacune et de l'environnement, il s'agit de vivre à partir d'une combinaison d'exercices de rires, de stretching doux et de respirations, l'expérience du rire sans raison (car le corps ne fait pas la différence entre un rire simulé et un rire naturel) pendant une heure et d'expérimenter tous les bienfaits de cette activité.

Bien sûr, comme toujours avec une nouvelle activité, cet atelier est entièrement gratuit et a lieu le lundi soir de 19h30 à 21h00 à l'espace AGorA, les lundis 16 mai et 27 juin.

Pour plus d'infos :

<http://www.formation-yogadurire.fr/qui-sommes-nous>

GALA DE DANSE

La fin d'année approche, les élèves, les professeurs et les membres du bureau préparent activement le gala qui clôturera cette saison de danse. Vous pouvez déjà retenir les dates de représentations.

L'association arabesque vous convie à leur spectacle : «une année en Arabesque».

**Samedi 28 mai à 20h30 et dimanche 29 mai à 14h30,
au complexe sportif de la Margerie.**

Le nombre de places étant limité, il est fortement conseillé de réserver et d'acheter ses places à l'avance. Pour cela, 2 permanences de billetterie auront lieu à la salle de danse : le mercredi 13 mai de 16h30 à 19h30 et le jeudi 14 mai de 17h30 à 20h00.

Tarifs : adulte 7€ enfant (de 6 à 14 ans) 4 €, gratuit pour les moins de 6 ans.



TROC PLANTES



Nous revoilà au printemps ! Cette année venez encore une fois échanger des végétaux et des conseils en toute gratuité et en toute convivialité ! Pour l'occasion les

enfants et parents de l'école préparent des semi. Nous avons mis l'accent sur les plants de légumes anciens. Venez vite les découvrir **dimanche 15 mai** de 10h30 à 19h dans la cour de la mairie.

Deux expositions à ne pas manquer :

- feuilles de papier recyclé « à planter », réalisée par les enfants de l'école,
- « jardins en boîte » réalisée par les enfants des cours arts plastiques.

Un petit marché vous attend également avec des livres, des confitures et gâteaux « maison » ainsi que d'autres petits bricolages « surprise » qui seront vendus au profit de l'A.P.E.

Une sélection de livres sur le thème des plantes, à consulter sur place, divers ateliers au cours de la journée : fabrication de feuilles de papier végétal, préparation de cosmétique à base de plantes. Démonstration de compositions florales par Mme Dubois, fleuriste de Gorges « vert mousse ». Nous vous invitons également à pique-niquer avec toute l'équipe du troc' plantes! (chacun apporte un plat à partager). Organisé par l'Association de Parents d'Elèves de l'école publique de Gorges. Contact : Dublé Amandine 02.51.71.87.99

ORGANISÉ PAR L'APE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GORGES

VIDE GRENIER À GORGES

Dimanche 12 Juin 2011
de 8h30 à 18h00, place de l'église à Gorges

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
Angélique GENDROT
3, allée des Chênes - 44190 Gorges
Port. 06 61 32 32 54
E-mail : vg.ape.gorges@sfr.fr

AFIN D'ASSURER LE SUCCÈS DE CETTE JOURNÉE, L'APE MET À VOTRE DISPOSITION :

- 110 emplacements
- Une campagne de communication
- Des parkings visiteurs et exposants
- Un bar avec restauration

VIDE-GRENIER A ANGREVIERS



Dimanche 15 mai de 9h00 à 17h00, le centre scolaire d'Angreviers organise, dans ses murs, son 1^{er} vide-grenier et troc-plantes, afin de financer un projet pédagogique. Buvette, restauration

sur place possible. Venez nombreux !

Nombre d'emplacement limités, réservez le votre ! (10 €).

Contacts :

- Anne Coutaz : 06 13 82 58 02 ou annecoisy@free.fr
- Laurence Bouin : 06 86 23 35 98

S'INSCRIRE EN MAIRIE AVANT FIN MAI

DU CE1 AU CM2

ELECTIONS

Devenez conseiller municipal des enfants



Sans votre participation, le CME disparaîtra et il n'y aura plus de projets et sorties comme le parc des Naudières et la journée 1000 bornes en kart !



Si vous souhaitez plus d'informations, contactez les animatrices d'Animaje au 06.69.64.22.11 ou au 06.69.45.22.11.

